

RWANDA**ELEMENTS D'ENQUETE SUR LES FAITS  
MARQUANTS DE LA TRAGEDIE RWANDAISE**

- Assassinat du Président HABYARIMANA le 06 Avril 1994.
- Assassinat du Premier Ministre Agathe UWILINGIYIMANA le 07 Avril 1994.
- Massacre de 10 casques bleus belges le 07 Avril 1994.

Vu et annexé à notre P.V. N° 146/126  
en date du 29 Juin 2001

L'Officier de police judiciaire

41 feuillets numérotés de 1 à 41



**ELEMENTS D'ENQUETE SUR L'ASSASSINAT  
DU PRESIDENT JUVENAL HABYARIMANA  
LE 06 AVRIL 1994**

---

**I. RESPONSABILITE DU FPR**

**1. Indices de planification de l'Assassinat du Président de la République Rwandaise par le FPR**

En vertu de l'article 72 du Protocole d'Accord sur l'intégration des Forces Armées des deux parties, article relatif aux mécanismes de sécurité pour la mise en place des Institutions de la Transition à KIGALI, le FPR a amené à KIGALI une unité devant assurer la sécurité de ses personnalités. Cette unité devait avoir la taille d'un Bataillon de 600 hommes dotés d'armes légères.

Ce Bataillon a été basé au Palais du Conseil National de Développement (CND).

Le jour de son arrivée, ce Bataillon a amené un effectif supérieur à 600 hommes, car des militaires non enregistrés ont été embarqués dans des véhicules (MINIBUS) privés qui ont été introduits dans la colonne par la MINUAR malgré l'opposition de l'OFFICIER des FORCES ARMEES RWANDAISES qui participait à l'escorte (RL N° 0587/G3.3.0 du 29 Décembre 1993 du Comd Bn PM).

En outre des armes lourdes ont été embarquées avec le Bataillon selon cet Officier. L'Etat-Major de l'Armée Rwandaise a protesté sans effet auprès du Général Roméo DALLAIRE, Commandant de la MINUAR.

Le FPR a continué à augmenter les effectifs de cette unité et à amener des armes lourdes en procédant comme suit :

Concernant les effectifs, des véhicules quittaient KIGALI avec quelques MILITAIRES pour MULINDI (Quartier Général du FPR) et revenaient avec un



effectif supérieur. En principe ils étaient débarqués au CND et sortaient pour se disperser dans la Ville de KIGALI dans des familles pro-FPR.

Avec la même opération les jeunes gens TUTSI (recrues) se rendaient au CND sous prétexte de rendre visite à leurs congénères et ne rentraient pas chez eux. Ils se mettaient en tenue militaire et étaient embarqués sur des camions pour MULINDI sous prétexte de faire la relève. Les camions ramenaient les soldats pour gonfler les effectifs au CND. Ainsi, le FPR faisait à la fois le recrutement et l'infiltration.

Cela a été signalé à la MINUAR qui n'a pas réagi. A la fin du mois de Mars 1994 les renseignements militaires indiquaient un effectif de  $\pm$  3.000 militaires du FPR infiltrés dans la Capitale KIGALI. Quant aux armes, elles étaient chargées dans des camions complètement bâchés ou "transportant du bois de chauffage à partir de MULINDI" alors qu'on pouvait acheter le bois à l'intérieur du Pays tout près de KIGALI. Les Forces Armées Rwandaises ont protesté mais en vain. Lorsque les Forces Armées Rwandaises ont voulu contrôler le chargement au point de franchissement de leurs barrages et postes de contrôle, la MINUAR s'y est opposée sous prétexte qu'elle assiste au chargement et au déchargement.

Les rapports de renseignements militaires suivants font état de la planification et de la volonté soutenue du FPR pour assassiner le Président Juvénal HABYARIMANA:

- Le rapport de renseignement du 21 Novembre 1993 signale la présence d'un groupe d'INKOTANYI infiltrés dans la Capitale KIGALI pour enlever et assassiner le Chef de l'Etat (RL N° 070/G2.2.2.4 du 21 Novembre 1993).
- Le rapport de renseignement du 28 novembre 1993 réaffirmait la présence de ce groupe dont la mission était d'opérer les assassinats des autorités dont le Chef de l'Etat, les Chefs d'Etats-Majors et les Officiers supérieurs (RL N° 078/G2.2.4 du 28 Novembre 1993).
- Selon le message du FPR capté en date du 28 Décembre 1993, le commandement du FPR à MULINDI a indiqué à KAYONGA (Comd du Bn FPR à KIGALI) le plan relatif à l'assassinat du Président de la République et des autorités civiles et militaires:

"...Le but général est de faire de nouveau état d'arrestations des principales personnalités du Régime Juvénal et de liquidations physiques de certaines autorités militaires et civiles à la date et aux ordres précis" ...

"...La liste des mourants (victimes) vous parviendra après, mais le numéro UN est justement connu!"

Ce numéro UN n'est que le Président HABYARIMANA.

- Le rapport de renseignement du 31 Décembre 1993 signalait que le Président de la République allait être assassiné par le FPR pour faire tomber le RWANDA dans la même situation que le BURUNDI avec l'assassinat du Président Melchior NDADAYE (RL N° 102/G2.2.4 du 31 Décembre 1993).
- Selon le rapport de renseignement du 05 Janvier 1994, le FPR au CND possède des missiles SAM 7 (RL N° 005/G2.2.4 du 05 janvier 1994).
- Selon le rapport de renseignement du 11 janvier 1994, le FPR avait planifié l'assassinat du Chef de l'Etat le 05 janvier 1994 lors de la prestation de serment. Le coup a été déjoué par la présence massive et la vigilance de la Garde Présidentielle. Les TUTSI déclaraient eux-mêmes qu'ils venaient de manquer ce coup (RL N° 012/G2.2.4 du 11 janvier 1994).
- Selon le rapport de renseignement du 12 Janvier 1994, une ougandaise travaillant à l'AMBASSADE DE L'OUGANDA à KIGALI, très proche du FPR a dévoilé à une jeune fille ayant vécu en OUGANDA et qu'elle croyait être également pro-FPR que le FPR a tenté de tuer le Président HABYARIMANA pendant ses déplacements par route, mais qu'il a échoué à cause des mesures de sécurité prises par la Garde Présidentielle. Elle a ajouté que le Président HABYARIMANA sera abattu à bord d'un aéronef et que ça passera inaperçu (RL N° 013/G2.2.4 du 12 Janvier 1994).
- Selon le rapport du 22 Janvier 1994, dans sa lettre adressée à KAGAME et interceptée à BYUMBA, un certain ZUBERE (nom code probablement) disait qu'il n'était pas facile d'assassiner HABYARIMANA sauf avec au moins 100 Hommes en tenue civile (RL N° 022/G2.2.4 du 22 Janvier 1994).



- Selon le rapport du 29 janvier 1994 le FPR est décidé d'assassiner ou d'appréhender le Président de la République à la Présidence ou dans sa résidence à KANOMBE (RL N° 027/G2.2.4 du 29 Janvier 1994).
  
- Dans le rapport de renseignement du 14 Février 1994, un ancien coopérant militaire belge Adjudant Chef DEMAERE faisant partie du cointingent belge de la MINUAR a livré au Major NTAMAGEZO, Chef de Section Renseignements généraux à l'EMAR que le Bataillon du FPR au CND est surarmé et possède des armes lourdes : Canons Sans Recul, lance-roquettes multiples, des Mitrailleuses de tous genres. Il a ajouté qu'il y avait certitude que ledit Bataillon possédait des missiles SAM 7.  
En effet le FPR avait déjà abattu un avion de reconnaissance et un hélicoptère des FAR avec les missiles SAM 7 (RL N° 041/G2.2.4 du 14 Février 1994).
  
- Selon le rapport du 25 Février 1994, TWAGIRAMUNGU (alors Premier Ministre désigné du Gouvernement de transition) doit honorer la promesse qu'il a faite au FPR de susciter les clivages ethniques et régionales en vue de provoquer une guerre civile et justifier l'attaque du FPR comme libérateur du peuple opprimé (RL N° 048/G2.2.4 du 25 Février 1994).
  
- Selon le rapport du 26 Février 1994, l'assassinat de Félicien GATABAZI, Secrétaire Exécutif du Parti P.S.D. et Ministre des Travaux Publics et de l'Energie, et de Martin BUCYANA, Président du Parti C.D.R. n'a pas déclenché la guerre civile comme le FPR le souhaitait. C'est pourquoi le FPR veut assassiner le Président de la République afin de provoquer la colère des BAHUTU (RL N° 047/G2.2.4 du 26 Février 1994).
  
- Selon le rapport du 02 Avril 1994, les objectifs du FPR seraient la combinaison des assassinats des autorités civiles et militaires et leaders des partis Pro-MRND et éliminer spécialement le Chef de l'Etat et le Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise, déclencher simultanément l'offensive généralisée et foncer sur



KIGALI. Ces attaques étant prévues entre le 03 et le 09 Avril 1994. En effet c'est ce qui s'est passé! (RL N° 082/G2.2.4 du 02 Avril 1994).

- Lors d'une séance de négociations organisée à NGONDORE (BYUMBA) par la MINUAR entre le FPR et les FAR sur la détermination des zones de rassemblement, le Colonel BISERUKA Stanislas et le Lieutenant Colonel KAYIZARI César tous les deux du FPR ont pris à part le Col BEMSG NTIWIRAGABO Aloys et lui ont révélé que le Président HABYARIMANA doit être tué, car c'est lui seul qui constitue l'obstacle à la prise du pouvoir par le FPR, et que malheureusement, disaient-ils, ils ne trouvent pas de complices au sein des FAR.
- Le 03 Avril 1994, se trouvant à sa résidence privée de GISENYI, le Président HABYARIMANA a reçu personnellement une menace de mort de Paul KAGAME lui transmise par le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU le Dr. Jacques Roger Booh Booh.

## 2. Preuve que le FPR a assassiné le Président HABYARIMANA Juvénal

Les renseignements suivants extraits des messages du FPR captés, ajoutés aux indices de planification susmentionnés suffisent pour prouver que c'est le FPR qui a assassiné le Président HABYARIMANA:

- "Vous informons que la mission de notre ESCADRON RENFORCE s'est soldée par une réussite brillante contre le MRND-CDR et le FRODEBU-PALIPEHUTU. Sachez que le Chef du pays du Sud (BURUNDI) a succombé avec son Ministre du Plan et celui des Communications. Dans la Ville principale (KIGALI) on tire dans toutes les rues.... Nous continuons d'attendre la réaction de nos amis du pays du Sud pour vous donner les nouvelles instructions. Le Chef (MUSEVENI) a regagné KAMPALA sans problème et la communication de ses services avec nos éléments intérieurs s'est passée dans meilleures conditions et cela avec l'aide de la Communauté Belge et les Eléments du pays du Sud nous ont beaucoup aidés pour la Réussite de notre mission



qui n'était pas facile à réaliser. Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont contribué à la Réussite de la mission de notre ESCADRON RENFORCE. Nous félicitons spécialement les spécialistes infiltrés dans la Ville Principale pour réorganiser l'ESCADRON. Pour chacun de vous le renfort important vous arrive incessamment. Le Chef (MUSEVENI) est prêt à nous tenir comme d'habitude la main forte et nous promet de nous accompagner jusque dans la Ville Principale...

Courage, notre réussite est irréversible et on pourra nous donner Rendez-vous tous dans la Ville Principale".

(RT INT/OPS/94/691 du 07 Avril 1994 du Comdt OPS GISENYI)

- "C'est une date inoubliable pour nous et même pour notre ethnie .... Si le Président de la République est tué, on peut dire que nous sommes sûrs de la victoire ...".

- "Nous avons entendu la voix de Radio-Rwanda disant que le tyran et le Président Burundais sont morts par accident inopiné. Ce n'est pas possible pour nous!. Nous ne croyons pas comme IKINANI CYANANIYE ABAGOME N'ABAGAMBANYI (c'est à dire l'invincible) soit mort. Bref, nous félicitons les groupes d'actions en profondeur. La victoire veut dire avantage remporté à la guerre sur autrui. Moral Haut! "

(R Fax du 07 Avril 1994 à 07H00 du Comdt OPS GISENYI)

- RMT du 06 Avril 1994 à 09H00, la réunion qui devrait avoir lieu à MULINDI ce jeudi 07 Avril 1994 est annulée. Je vous remercie et vous félicite de l'opération d'hier. La récompense est à vous pour le moment. Toutes les unités doivent se mettre en état d'alerte. La guerre commence..."

(R Fax du 07 Avril 1994 à 07H20 du Comdt OPS GISENYI)

NB: Il s'agit de la réunion à laquelle étaient invités: Maj KAGAME Alexis (?), MUSITU, KARERA Denys, MUSONI et MUVUNYI Augustin.

(Message du 06 Avril 1994 à 07H30 capté le 06 Avril 1994 à 08H15).



- "Vous confie la mission de terminer le projet comme je vous l'ai précisé .  
Le plan est presque terminé . Les gorilles (HUTU) ont échoué et les  
bergeronnettes (TUTSI) ont gagné le match ...."  
(R Fax du 07 Avril 1994 à 07H55 du Comdt OPS GISENYI)
- "Nous avons pensé que le Plan du 06 Avril 1994 se déroule dans le calme et  
dans le cadre Institutionnel mais les dispositions prises dans la nuit du 05 Avril  
par les autorités et les Blancs étaient des dispositions normales.  
Malheureusement que les dispositions prises pour éviter tout échec n'ont été que  
très partiellement suivies. Voilà".
- Parmi les armes saisies au FPR au début de la guerre d'Octobre 1990, il y avait  
un lance-missile SAM 7 (Voir Livre Blanc sur l'agression armée dont le  
RWANDA a été victime à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 1990).
- Le 25 Avril 1994, deux lance-missiles SAM 7 de fabrication Soviétique  
ont été découverts par la population dans des buissons où ils étaient  
cachés à l'endroit d'où les coups de départ avaient été entendus. (rapport  
du Lt Ir MUNYANEZA et déclaration de Mr NTAMUMARO Gabriël).  
L'on se souviendra que le FPR avait déjà abattu des aéronefs des FAR  
depuis le début de la guerre avec les mêmes engins et qu'un militaire  
belge de la MINUAR avait révélé l'existence des Missiles SAM 7 au  
CND. Les aéronefs abattus par le FPR sont :
  - \* 1 Avion de Reconnaissance a été abattu à MATIMBA au MUTARA le  
03 Octobre 1990.
  - \* 1 Hélicoptère GAZELLE a été abattu à NYAKAYAGA (au MUTARA)  
le 23 Octobre 1990.
  - \* 1 Hélicoptère de type ECUREUIL a été abattu en Commune  
CYERU (RUHENGERI) le 13 Mars 1993.

L'identification des deux lance-missiles relevée par le Lt MUNYANEZA est la  
suivante:





Premier lance-missileSecond lance-missile

9 □ 322-1-01

9 □ 322-1-01

9 M 313-1

9 M 313-1

04-87

04-87

04835

04814

C

C

LOD COMP

LOD COMP

9 □ 519-2

9 □ 519-2

3555406

5945107

Selon certains connaisseurs, le Professeur Filip REYNTJENS notamment, il s'agirait plutôt de missiles de Type SAM 16 "GIMLET". Ils ont leur raison. Cependant, comme aucun membre des FAR n'a jamais visité les fabriques de missiles et n'a appris à les identifier, il n'est pas étonnant qu'on se trompe sur le type de ces engins découverts. Même le Lt MUNYANEZA a été requis pour l'identification non pas parce qu'il connaît les missiles mais plutôt parce qu'il connaît le russe.

Ce qui est certain, c'est que le FPR possédait des missiles SAM 7. Mais rien n'exclut qu'il en possédait d'autres types si l'on se rappelle que l'Ambassadeur de l'OUGANDA à WASHINGTON, Monsieur Stephen KAPIMPINA-KATENTA-APUULI, et le Secrétaire Privé du Président MUSEVENI Mr Innocent BISANGWA-MBUGUJE, ont été arrêtés à ORLANDO en FLORIDE en Août 1992, en train d'acheter 400 missiles TOW et 34 lance-missiles TOW pour le compte du FPR. Les alliés du FPR peuvent lui avoir procuré un autre type de missile pour la circonstance en vue de brouiller les pistes en cas d'enquête et de poursuite.

- La version selon laquelle l'avion présidentiel aurait été abattu par les membres des FAR opposés à la mise en application des Accords d'ARUSHA n'est qu'une diversion, car les FAR n'ont jamais possédé les missiles sol-air. Aucun militaire rwandais n'a appris le maniement de ces missiles.



Une certaine opinion insinue un coup d'Etat fomenté par les FAR ! Pouvait-on vraiment penser à un coup d'Etat dans le contexte du moment au RWANDA, mettant en cause le multipartisme, avec le risque de s'attirer l'abandon de l'Occident et s'exposer à la défaite automatiquement?

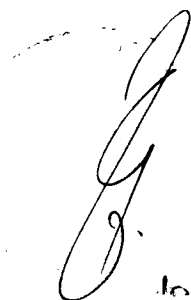
Par contre l'assassinat du Président de la République est un coup d'Etat planifié et exécuté par le FPR avec ses sponsors et ses complices. Pour les services de sécurité il n'y a pas de doute que le Président HABYARIMANA a été assassiné par le FPR aidé par les éléments de la MINUAR.

## II. COMPLICITE DU GENERAL ROMEO DALLAIRE COMMANDANT DE LA MINUAR ET DU CONTINGENT BELGE À LA MINUAR.

Concernant la planification d'assassiner le Président HABYARIMANA pendant ses déplacements par route ou lors des manifestations, le Général Roméo DALLAIRE, Commandant des Forces de la MINUAR a fait tout son possible pour obtenir de l'Etat-Major de l'Armée Rwandaise la réduction de l'escorte présidentielle. N'ayant pas réussi, il a demandé qu'il soit informé du calendrier du Président de la République, des effectifs en tenues civile et militaire déployés sur les itinéraires empruntés par l'escorte présidentielle, des effectifs déployés sur les lieux de manifestations auxquelles participait le Président de la République, etc...

Toutes ces démarches ayant obtenu une fin de non recevoir, le Général DALLAIRE a demandé la suppression des jeeps mitrailleuses de l'escorte présidentielle alors que la MINUAR les utilisait pour escorter les dignitaires du FPR. Il a aussi essuyé un échec. Toutes ces démarches indiscrettes étaient plutôt suspectes aux yeux des services de sécurité.

- En Novembre-Décembre 1993, des militaires belges de la MINUAR arrachaient les médaillons du Président HABYARIMANA aux membres du Parti MRND qui les portaient et les piétinaient. Ceci constitue bel et bien un signe de vive haine nourrie par les militaires belges à l'égard du Président HABYARIMANA.



- Le 28 Janvier 1994, un véhicule du Contingent Belge de la MINUAR a fait un tour sur l'itinéraire MUKAMIRA - RAMBURA - GASIZA (route asphaltée) - BIREMBO. De retour par l'ancienne route non asphaltée, arrivé à la hauteur de la Résidence du Chef de l'Etat, l'équipage du véhicule a demandé à la population en Français "où sont les blindés?" (RT OPS/94/156 du 29 Janvier 1994 du Comdt OPS RUHENGERRI).
- Le 01 Février 1994, vers 08h15', l'hélicoptère belge de la MINUAR a survolé à quatre reprises la Résidence Présidentielle de KANOMBE (RT OPS/94/065 du 01 Février 1994 du Bn G Pres). Ces deux missions ne pouvaient être que la reconnaissance du dispositif et du système de défense des Résidences du Chef de l'Etat.
- Deux jours avant l'assassinat du Président HABYARIMANA, le Général DALLAIRE et le Colonel MARCHAL, Commandant du Contingent belge de la MINUAR, ont demandé à un représentant du Ministère de la Défense Nationale: "qui serait le successeur du Président HABYARIMANA en cas d'accident".  
La MINUAR n'a pas assuré la sécurité de l'Aéroport de KANOMBE et n'a pas prévenu l'attentat à l'avion présidentiel. Elle était par conséquent complice du FPR.
- L'avion présidentiel a été abattu le 06 Avril 1994 vers 20h30. Le lendemain matin, le Général DALLAIRE déclarait que l'avion a fait un accident alors qu'aucune enquête n'avait encore été faite. Pourquoi cet empressement à faire croire que c'est un accident ? Il a finalement été confondu par les témoignages de la population qui a entendu les coups de départ, a vu les missiles (boules de feu) qui ont poursuivi l'avion et a entendu la détonation à chaque impact.
- Le 06 Avril 1994 vers 19h30 une jeep mitrailleuse de la MINUAR belge est passée au Centre de négoce de MULINDI vers MASAKA. Elle est retournée quelques minutes après le crash de l'avion présidentiel. Arrivée aux environs du carrefour 15 Km vers NDERA, elle a ouvert le feu. Arrivée à REMERA elle a tiré sur la population. Elle a ensuite forcé l'entrée du Stade National AMAHORU pourtant gardé par le Contingent Bengalais au lieu d'aller au QG de la MINUAR à l'Hôtel AMAHORU. Cette Jeep ramenait certainement les auteurs de l'attentat.



Les habitants de MULINDI en-dessous de KANOMBE ont affirmé que les détonations ont été entendues du côté de MASAKA où se trouvait une position permanente de la MINUAR occupée par le détachement belge.

Le 06 Avril 1994 vers 22 heures, les militaires belges de la MINUAR faisaient la fête au champagne à l'Hôtel MERIDIEN. Ils ont intimé à leurs copines l'ordre de déménager avec leurs familles, de prendre les chambres à l'Hôtel et de ne pas sortir des chambres. Les circonstances de cette fête et de ces mesures sont obscures !

"Un Lieutenant Belge de la MINUAR du nom de HEBRON avait déclaré en date du 03 Avril 1994 dans un cabaret de NYAMIRAMBO (KIGALI) que le Président HABYARIMANA devait être tué" (AJPR).

"Des témoins ont vu des avions de la MINUAR survoler la Colline de MASAKA avec insistance avant l'attentat contre l'avion du Président" (Inquisiteur Républicain N° 003/95 Septembre 1995).

Quelques temps avant l'attentat contre l'avion du Président, la MINUAR avait exigé que le décollage et l'atterrissage à l'Aéroport de KANOMBE se fassent à partir de l'EST uniquement sous prétexte que des avions survolant le Secteur OUEST étaient soupçonnés par le FPR d'être en mission de reconnaissance des positions de ce dernier qui ne se limitaient qu'à la parcelle du CND. **Pourtant le Camp Colonel MAYUYA abritant plusieurs Unités et installations des FAR, situé dans l'axe d'atterrissage et de décollage à partir de l'EST n'a pas suscité les mêmes soucis à la MINUAR.** Si la MINUAR a fléchi devant la menace du FPR, elle savait pertinemment que celui-ci était capable d'abattre les avions tant dans la zone du CND qu'ailleurs.

Cette canalisation consistait plutôt à priver les avions du Président de la République et des FAR de la possibilité de manoeuvrer en discrétion.

Pour faire pression au Gouvernement Rwandais qui avait rejeté cette exigence, le bataillon du FPR au CND a tiré avec une mitrailleuse sur un C130 belge survolant le CND en final d'atterrissage. Ce C130 était en mission de dropping des militaires du bataillon Para-commando (ce bataillon bénéficiait de cet arrangement chaque fois qu'un C130 effectuait une mission au Rwanda et cela depuis 1986). Après cet incident, sûrement bien planifié conjointement par le FPR et les Belges, le Gouvernement Rwandais a cédé à la pression du FPR et de la MINUAR.



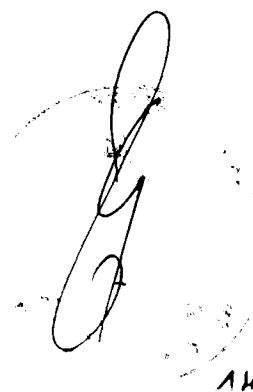
## **Déclarations de certains témoins résidant à MASAKA au sujet des préparatifs et de l'exécution de l'attentat contre l'avion présidentiel :**

- "Des Belges de la MINUAR circulant dans une Camionnette tout terrain ont fait ce jour-là plusieurs navettes à cet endroit particulièrement le soir, ces mêmes belges qui étaient alors deux, ont continué d'effectuer plusieurs navettes entre le petit pont de CUMI N'ICYENDA (Kilomètre dix-neuf) et le Centre Commercial de KABUGA. Ils se sont arrêtés trois fois à CUMI-N'ICYENDA".
- "A 20h20, ces deux belges se sont arrêtés à CUMI N'ICYENDA, après deux ou trois minutes, un coup de feu en provenance du sommet de MASAKA (RUSHESHE) s'est fait entendre... Deux ou trois minutes après, deux jeeps de la MINUAR conduites par des belges en provenance de RUSHESHE ont suivi la Camionnette orange qui s'était dirigée vers KIGALI Centre Ville. Ces véhicules roulaient à une vitesse vertigineuse".
- "Directement après les tirs sur l'avion présidentiel, nous avons vu passer des belges dans deux jeeps, toutes armes braquées à travers les vitres. C'était vers 20h30'. De plus, non seulement j'avais vu ces jeeps faire des navettes à cet endroit mais également depuis un certain temps, les belges y faisaient beaucoup de visites de reconnaissance du terrain et nous ne pouvions pas savoir ce qu'ils cherchaient. Dès lors c'était facile de reconnaître ces belges, d'autant plus qu'après l'accident de l'avion aucun autre véhicule n'est passé par-là, à l'exception de ceux de ces belges.
- "Il a été rapporté que ce sont des soldats belges qui ont tiré sur l'avion présidentiel... L'on peut affirmer sans ambages que ce sont ces belges qui ont tiré sur cet avion, car les habitants de la localité nous ont affirmé qu'ils les ont vus régler des armes sophistiquées au cours de cette soirée. De plus leur

véhicule était sur les lieux.. D'habitude, ils passaient en compagnie des gendarmes mais ce jour-là, depuis le matin, ils étaient seuls.

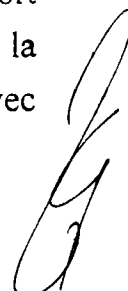
Du reste les seuls militaires blancs qui faisaient partie de la MINUAR et qui parlaient français étaient belges".

- "Lorsque l'avion du Président venait de prendre feu et d'exploser, six belges qui circulaient dans cette zone depuis 18h00 se sont enfuis précipitamment vers KIGALI Ville... Des voisins ont vu ces véhicules et les belges qui les conduisaient".
  
- "J'affirme que ce sont des lance-missiles, car j'en connais la description dans les livres. De plus lorsque les belges sont arrivés au Rwanda en 1990, au début de la guerre, ils en avaient installé un près de chez moi... Comme j'étais leur boy, je pénétrais facilement dans leurs positions.... Ces lance-missiles étaient portables..... Dès lors, je reste catégorique pour affirmer que les belges sont les vrais auteurs de cet attentat".
  
- "Le jour où l'avion a été attaqué, les belges de la MINUAR n'ont cessé de circuler dans les environs de la résidence privée du Président à KANOMBE.... Après que l'avion venait de brûler, ces mêmes belges de la MINUAR se sont empressés de déguerpir avec leurs effets... C'était à croire que leur mission venait de s'achever juste avec l'assassinat du Président. Du reste il n'y a plus eu de patrouille belge depuis dans cette zone... leur mission était simplement de l'assassiner".



Ak

- Par ailleurs des faits suivants témoignent de la participation du contingent belge à l'assassinat du Président HABYARIMANA Juvénal.
  
- Directement après l'attentat contre l'avion du Président un avion Hercules C 130 s'est approché de l'aéroport sans autorisation et a voulu atterrir de force. Les services de sécurité rwandais ont dû ordonner l'extinction des balises pour le dissuader, tandis que les militaires belges de la MINUAR semblaient ne pas être inquiétés et insistaient pour le laisser atterrir, disant qu'il s'agissait d'un avion belge apportant les approvisionnements. L'on se demande pourquoi la MINUAR belge s'était abstenue de signaler à l'avance l'arrivée de cet avion alors qu'il était d'usage de le faire. C'est que la mission authentique de l'avion était plutôt occulte et la MINUAR belge en était complice.  
Cet avion assurait probablement le monitoring avec l'élément opérationnel lance-missile SAM 7 et signalait à ce dernier la position et l'approche de l'avion présidentiel. En plus il apportait des renforts en hommes et en matériels pour épauler le FPR.
  
- En effet selon certaines sources d'information, la Section des casques bleus belges qui ont été tués au Camp KIGALI le 07 Avril 1994 a reçu 3 différentes missions en date du 06 Avril 1994:
  - a. Le 06 Avril 1994 dans la matinée la Section a reçu la mission d'escorter les officiels du FPR à l'Hôtel AKAGERA. Pourtant les officiels du FPR n'étaient pas encore autorisés à sillonner le pays tant que les Institutions de Transition à Base Elargie n'étaient pas mises en place, leurs déplacements étant considérés comme les reconnaissances des positions des FAR. Cette mission était plutôt une couverture pour permettre à l'équipe lance-missile SAM 7 du FPR et de la MINUAR de s'installer à MASAKA au retour sans difficulté ni soupçons.
  
  - b. Dans la soirée du 06 Avril 94, la même Section s'est rendue à l'aéroport de KANOMBE alors qu'elle ne faisait pas partie de l'Unité chargée de la sécurité de l'aéroport. C'est elle qui était probablement en liaison avec



l'avion Hercules C 130 belge et qui commandait l'équipe opérationnelle laissée à MASAKA.

- c. La même Section a quitté l'aéroport de KANOMBE vers 03H00 du matin et s'est rendue chez le Premier Ministre Mme Agathe UWILINGIYIMANA pour l'emmener faire une déclaration à la Radio. Mme le Premier Ministre s'est déclarée incompétente pour faire une déclaration et a demandé que la Section assure sa sécurité sur place. C'est cette Section qui a été désarmée par les mutins et a été conduite au Camp KIGALI par un véhicule qui passait, à la demande de son Chef le Lt LOTIN, et qui a été massacrée.

La rumeur qui a provoqué l'assassinat de ces casques bleus belges, leur attribuant l'attentat contre l'avion présidentiel aurait corroboré la vérité. Ironie du sort!

En fait depuis le matin du 06 Avril 1994 cette Section échappait au contrôle de quiconque n'était pas dans le complot.

Après le Hercules C 130 reconnu comme avion belge par les éléments belges, un autre avion non identifié a voulu atterrir également mais il a dû repartir suite aux mesures de sécurité déjà prises.

### III. COMPLICITE DE YOWERI KAGUTA MUSEVENI, PRESIDENT DE L'UGANDA.

En Août-Septembre 1993, le Président MUSEVENI a tenu une réunion secrète au State House à ENTEBBE en vue de planifier l'assassinat du Président HABYARIMANA du RWANDA, MOBUTU SESE SEKO du ZAIRE et ARAP MOI du KENYA considérés comme des dictateurs de la Région des Grands Lacs.

Cette réunion regroupait des officiels des services extérieurs américains et britanniques, trois représentants du FPR, trois TUTSI du BURUNDI dont le Chef d'Etat Major Général des FAB, Lt Col BIKOMAGU Jean, le Ministre des Affaires Etrangères tanzanien Joseph RWE GASIRA et le Directeur des Services de Renseignements tanzaniens Major Général A. KOMBE.





Le jour du Sommet le 06 Avril 1994, le Président MUSEVENI a accusé un retard de 2 heures et demie, retard qui s'est répercuté sur l'heure de clôture de la réunion.

Pendant la réunion il faisait retarder les débats par son semblant de sommeil et par des blagues. A chaque réveil il obligeait ses partenaires à recommencer les débats sous prétexte qu'il n'avait pas bien suivi les discussions.


Tout ceci pour retarder la clôture de la réunion et obliger les Présidents Rwandais et Burundais à voyager la nuit.

Depuis la nouvelle de l'assassinat du Président HABYARIMANA, l'attitude du Président MUSEVENI a été sans équivoque. Des propos révélateurs ont été publiés dans le N° 272 de la Revue "Africa International" de Mai 1994... Devant le 7<sup>e</sup> Congrès Panafricain, le Président Ougandais ne fera pas semblant d'être affligé par la disparition de ses deux homologues qu'il a vus et embrassés la veille... il ne demandera même pas d'observer une minute de silence. Il importe de signaler que l'OUGANDA avait invité audit congrès le FPR qui en ce moment n'était ni une organisation reconnue par les Etats, ni une personnalité africaine, ni représentant d'un Etat. La délégation du FPR se composait de Patrick MAZIMPAKA, Théogène RUDASINGWA et Christine NYINAWUMWAMI. A un interlocuteur le dimanche du 10 Avril 1994, il conclut: "You know, it was time to solve the matter" (AJPR, Page 126).

#### **IV. COMPLICITE DE ALI HASSANI MWINYI, PRESIDENT DE LA TANZANIE ET SES COLLABORATEURS.**

La complicité du Gouvernement Tanzanien et du Président Ali Hassani MWINYI se retrouve surtout dans l'assassinat des Présidents HABYARIMANA et NTARYAMIRA:

- Comme stipulé au paragraphe précédent, le Ministre des Affaires Etrangères tanzanien Joseph RWEGASIRA et le Directeur des Services de Renseignements tanzaniens Major Général A. KOMBE ont participé à la réunion de planification de l'assassinat des Présidents HABYARIMANA,



17

MOBUTU et MOI tenue à ENTEBBE en Août - Septembre 1993 sous la présidence de Yoweri KAGUTA MUSEVENI.

- Selon la lettre d'invitation au Sommet des Chefs d'Etats, la rencontre était prévue initialement à ARUSHA. Deux jours avant le sommet, sans aucune explication, le lieu de la Réunion a changé et la réunion a été transférée à DAR-ES-SALAM plus éloigné de KIGALI et BUJUMBURA qu'ARUSHA. N'était-ce pas pour allonger la durée du voyage afin de permettre la mise en place de l'élément opérationnel !!
- Il a été noté le retard considérable dans la production du texte français sanctionnant les travaux de la réunion. Il n'a pu être disponibilisé que grâce à l'assiduité des membres de la délégation rwandaise. Le texte a été signé à l'Aéroport quand les Chefs d'Etat s'apprêtaient à embarquer.
- Les conclusions de la réunion n'ont pas été communiquées au Gouvernement rwandais alors que la mort du Président ne devait pas empêcher normalement la poursuite des négociations.
- Le Gouvernement Tanzanien n'a pas présenté les condoléances aux Peuples Rwandais et Burundais alors que les Présidents sont morts en provenance de DAR-ES-SALAAM.
- Le Gouvernement Tanzanien a bloqué les avions rwandais, au profit du FPR alors que celui-ci n'avait pas encore pris le pouvoir. Ce blocage a été exécuté spécialement par le Ministre des Affaires Etrangères Joseph RWEGASIRA et le Ministre de la Défense, Colonel ABDALAHAMAN KINANA.
- Le Gouvernement Tanzanien a été le premier à reconnaître le Gouvernement du FPR à KIGALI.

Tandis que le Président Julius NYERERE a tenu une conférence de presse au mois d'Avril 1994 où il a demandé aux médias d'obéissance de son Parti, CHAMA CHA MAPINDUZI, de soutenir le FPR.



**V. COMPLICITE DU MAJOR PIERRE BUYOYA, PRESIDENT DU BURUNDI ET DU LIEUTENANT-COLONEL JEAN BIKOMAGU, CHEF D'ETAT-MAJOR GENERAL DES FORCES ARMEES BURUNDAISES.**

En Août - Septembre 1993, le Lieutenant-Colonel Jean BIKOMAGU a conduit une délégation de 3 personnes à la réunion secrète qui s'est tenue au STATE HOUSE à ENTEBBE sous la présidence du Président MUSEVENI en vue de planifier l'assassinat des Présidents HABYARIMANA du RWANDA, MOBUTU SESEKO du ZAIRE et ARAP MOI du KENYA considérés comme des dictateurs de la région des Grands Lacs.

Ce plan que le nouveau Président élu du BURUNDI Melchior NDADAYE ignorait était à la discrétion de son prédécesseur le Major Pierre BUYOYA et du Lt Col Jean BIKOMAGU.

Le sommet guet-à-pens des Chefs d'Etat de la sous-région du 06 Avril 1994 à DAR-ES-SALAAM avait officiellement pour objet, l'examen de la situation qui prévalait au BURUNDI, en vue de mettre sur pied une Force d'intervention des pays de la sous-région . Pourtant, aucune des autorités burundaises concernées au premier chef par ce problème de sécurité à savoir le Ministre de l'Intérieur, le Ministre de la Défense et le Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Burundaises ne faisait partie de la délégation. Le fait que le Président NTARYAMIRA du BURUNDI ait péri dans le même avion que son homologue du RWANDA, c'est l'ironie du sort. Mais rien n'exclut qu'il aurait subi le même sort à BUJUMBURA.

**VI. COMPLICITE DU GOUVERNEMENT BELGE.**

Plusieurs personnalités belges de haut rang ont pris fait et cause du FPR. Ainsi, Monsieur Jean GOL, député et responsable du PRL ne s'en est pas caché dès le déclenchement de la guerre (voir le débat télévisé en Octobre 1990). Le député



KUIJPERS après avoir fait le tour de la ligne de contact n'a fait que des déclarations tendancieuses à un quotidien belge.

Le gouvernement belge a envoyé plusieurs éminents Ministres après la signature de l'Accord de Paix d'ARUSHA pour en hâter l'application. Certains ne cachaient pas leur véhémence et leur menace vis-à-vis du Président de la République. Il s'agit notamment du Ministre de la Défense Leo DELCROIX, du Secrétaire d'Etat à la Coopération au Développement Eric DE RIJKE et du Ministre des Affaires Etrangères Willy CLAES. Les déclarations fracassantes de ce dernier en Mars 1994 sont révélatrices à propos de l'assassinat du Président HABYARIMANA. Il a déclaré aux journalistes sur un ton menaçant: "Je lui ai donné jusqu'au 05 Avril pour mettre en place les Institutions de Transition à Base Elargie". Cette date à peine dépassée, le 06 Avril, le Président est assassiné.

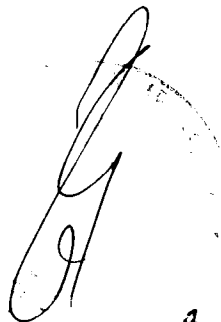
En Mai 1992, la Belgique avait abrité dans ses locaux du Parlement une réunion regroupant le FPR et les partis d'opposition rwandaise dont le but était le renversement du régime HABYARIMANA.

La Belgique s'est portée première candidate à faire partie de la MINUAR et a exigé que seules ses troupes soient positionnées dans la capitale malgré l'opposition de la majorité des Rwandais. C'est dans ce cadre que ses troupes ont favorisé la prise de KIGALI en participant activement à l'attentat contre l'avion présidentiel.

## **VII. COMPLICITE DU PRESIDENT BILL CLINTON ET SON GOUVERNEMENT.**

Le Président Bill CLINTON et ses émissaires ont joué un rôle important dans le drame rwandais et notamment dans l'assassinat du Président HABYARIMANA.

- Le Lt Col VUCKOVIC, Attaché Militaire au CAMEROUN a recueilli des informations militaires au profit du FPR au cours de plusieurs séjours qu'il a faits au Rwanda.



22

Le 21 Février 1994, il devait effectuer une autre visite. Cette date coïncidant avec un coup d'Etat fomenté par le FPR. Celui-ci ayant reporté ce putsh, le Lt Col VUCKOVIC a reporté sa visite également.

Notons que l'attentat contre le Président HABYARIMANA a eu lieu le 06 Avril 1994, jour qui coïncide avec une autre visite du Lt Col VUCKOVIC.

Il n'y a nul doute que ce dernier venait superviser l'assistance américaine accordée au FPR.

- Des officiels des services extérieurs américains ont participé à la réunion de planification de l'assassinat des Présidents HABYARIMANA, MOBUTU et MOI qui s'est tenue au STATE HOUSE à ENTEBBE sous la présidence de MUSEVENI en Août - Septembre 1993

En Mars 1994, les hauts fonctionnaires suivants ont suggéré à MUSEVENI de convaincre le Président MWINYI de TANZANIE d'organiser une rencontre guet-à-pens des Chefs d'Etat de la sous-région des Grands Lacs, laquelle rencontre a eu lieu le 06 Avril 1994. Il s'agit de:

- Prudence BUSHNELL, Sous-Secrétaire d'Etat Adjoint aux Affaires Africaines.
- Patricia IRVING, Sous-Secrétaire à la Défense des Droits de l'Homme et aux Réfugiés.
- Arlène RENDER, directrice du Bureau Afrique Centrale au State Department.

## VIII. COMPLICITE DU GOUVERNEMENT DE LA GRANDE BRETAGNE.

Des officiels des services extérieurs de la Grande Bretagne ont participé à la réunion de planification de l'assassinat des Présidents HABYARIMANA, MOBUTU et MOI qui s'était tenue au State House à ENTEBBE sous la présidence de MUSEVENI en Août - Septembre 1993.

---



N.B.: Ces éléments d'enquête ont été tirés d'un ouvrage intitulé "**Contribution des FAR à la Recherche de la Vérité sur le Drame Rwandais**" destiné au T.P.I.R. Les documents de référence cités tels que les messages et les rapports de sécurité avaient été évacués et emmenés en exil par le Commandement des FAR. Mais ils ont été détruits par le FPR lors de l'attaque des camps des réfugiés Hutu à l'Est du ZAIRE (RDC) en Octobre 1996. Cependant, les copies étaient restées au Ministère de la Défense et n'avaient pas été évacuées. Le FPR devrait pouvoir les montrer à qui les lui demanderait. Tandis que l'ouvrage principal avait été mis en sécurité en dehors du ZAIRE avant l'attaque du FPR

Fait à NAIROBI le 30 Juin 1997

**NTIWIRAGABO Aloys**  
**Colonel BEMSG**



D3940

INVESTIGATIONS SUR  
L'ASSASSINAT DU PREMIER MINISTRE  
MADAME AGATHE UWILINGIYIMANA  
LE 07 AVRIL 1994

---

L'assassinat du Premier Ministre, Madame Agathe UWILINGIYIMANA, le 07 Avril 1994 aurait pu être élucidé dans les meilleurs délais si le Front Patriotique Rwandais (FPR) avait accepté le cessez-le-feu lui proposé par les Forces Armées Rwandaises (FAR) depuis le 08 Avril 1994. La poursuite des hostilités par le FPR n'a pas permis aux services concernés d'avoir la liberté de mouvement et d'action pour se dégager des opérations et se consacrer aux enquêtes.

Toutefois, bien que je ne fusse pas au Rwanda dans les premiers jours des événements tragiques qui ont endeuillé notre pays, j'ai gardé le souci de contribuer à la recherche de la vérité sur le drame rwandais et j'ai poursuivi mes investigations en exil.

En effet, j'étais Chef des Renseignements Militaires à l'Etat-Major de l'Armée Rwandaise (EMAR) jusqu'en Juillet 1994. Mais au moment des tristes événements j'étais en mission à YAOUNDE où je participais à la réunion du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies pour les Questions de Sécurité en Afrique Centrale, du 04 au 08 Avril 1994. Parti le 03 Avril, je suis rentré au pays dans la soirée du 09 Avril 1994.

Pour mener mes investigations, j'ai cherché les gendarmes qui assuraient la garde chez le Premier Ministre parce qu'ils sont les vrais témoins oculaires de ce qui s'est passé. J'ai pu en interroger 4 dont les plus importants qui sont le Chef de poste et le Caporal de pose. Je n'ai malheureusement pas pu accéder aux militaires de la MINUAR, ghanéens probablement, qui assuraient la garde avec les gendarmes, ni à Madame le Chargé d'Affaires des Etats-Unis alors voisine du Premier Ministre, ni à l'agent du PNUD chez qui les gendarmes avaient caché le Premier Ministre et sa famille.



D3941

Les quatre gendarmes que j'ai interrogés je les ai trouvés séparément dans leurs camps des réfugiés respectifs. Il s'agit de :

- Sergent-Major (SM) GASAMAZA, Chef de poste, trouvé au camp KASHUSHA (BUKAVU);
- Premier-Sergent (1Sgt) BAHIZI, Chauffeur de permanence, trouvé au camp KITUKU transféré au camp LAC VERT (GOMA);
- Caporal (Cpl) UWILINGIYIMANA, Sentinelle, trouvé au camp INERA (BUKAVU);
- Le caporal de pose dont je ne me souviens plus le nom, trouvé au camp BULONGE (BUKAVU).

Avec la destruction des camps des réfugiés de l'Est du ZAÏRE, les déclarations de ces gendarmes ont disparu, étant donné que je ne pouvais pas les traîner sur moi dans la forêt équatoriale pendant la fuite sous les pluies et les autres intempéries. Je ne reproduirai donc que le résumé. J'ignore la situation desdits gendarmes qui se sont dispersés ou ont péri sous les bombes et les balles du FPR ou des "rebelles de Laurent KABILA".

En plus de ces gendarmes, j'ai pu interroger trois Officiers qui étaient à l'Ecole Supérieure Militaire (ESM) et qui ont accouru chez le Premier Ministre lorsqu'ils ont entendu beaucoup de coups de feu vers 11 heures. Il s'agit de :

- SLt NGANGO, trouvé au Camp NYAKAVOGO (BUKAVU);
- SLt MUGABALIGIRA, trouvé au Camp MUGUNGA (GOMA);
- SLt NIYONTEGEREJE, trouvé au Camp MUGUNGA (GOMA).

Des déclarations des gendarmes, il ressort ce qui suit:

- La sécurité et la garde à la Résidence du Premier Ministre étaient assurées conjointement par une Section de gendarmes de la Compagnie de Sécurité et une équipe de casques bleus "Noirs" (probablement ghanéens).





- Les casques bleus belges qui assuraient l'escorte étaient rentrés à leur Quartier Général vers 18 heures.
- Lorsque les coups de feu se faisaient entendre dans la ville de KIGALI pendant la nuit du 06 au 07 Avril 1994, le Premier Ministre a demandé le renfort à la MINUAR par Radio TALKIE-WALKIE, car elle était en liaison radio avec la MINUAR. Une équipe de casques bleus belges conduite par un Adjudant-Chef s'est présentée vers 23 heures, et après un court entretien avec le Premier Ministre, elle repartie.
- Tandis que le Chef de poste, SM GASAMAZA a alerté son Commandant d'Unité le Lieutenant-Colonel Innocent BAVUGAMENSHI et lui a demandé le renfort. Le Lt-Col BAVUGAMENSHI lui a répondu que son Unité est dispersée et qu'il ne peut trouver le renfort demandé. Il lui a recommandé par contre d'évacuer le Premier Ministre en dehors de la ville. Le Chef de poste a proposé à Madame le Premier Ministre de l'évacuer vers la colline RUYENZI située à 8 kilomètres de la ville sur la route KIGALI - GITARAMA, d'où elle pouvait suivre par Radio TALKIE-WALKIE la situation dans la ville sans être en danger. Le Premier Ministre a décliné la proposition estimant qu'il n'y avait pas de raison de fuir et qu'il fallait assurer sa sécurité sur place.
- Le 07 Avril, vers 03 heures du matin, une Section de casques bleus belges se présente pour conduire le Premier Ministre à la Radio pour faire une déclaration. Le Premier répond qu'elle a plutôt demandé un renfort et demande au Lt LOTIN , Commandant de cette section, de rester sur place pour renforcer la sécurité à sa résidence. Ce qui est fait.
- Le 07 Avril, vers 05 heures du matin, prise de panique après avoir appris que certains Ministres sont assassinés, le Premier Ministre appelle le Chef de poste et lui demande de l'évacuer cette fois-ci. Le Chef de poste estime qu'il est trop tard pour l'emmener en dehors de la ville de KIGALI, mais il conçoit l'idée de demander refuge chez le Chargé d'Affaires des Etats-Unis d'Amérique. Lorsqu'il escalade le mur mitoyen qui sépare les deux résidences pour passer chez le Chargé d'Affaires, une salve de rafale venue de l'extérieur atteint le mur à un mètre de lui et il descend.



Un casque bleu "ghanéen" tente la chance à son tour et parvient à parler au Chargé d'Affaires des USA par dessus le mur. Elle accepte qu'on emmène le Premier Ministre chez elle.

A ce moment là, beaucoup de militaires agités circulaient sur l'Avenue Paul VI devant la Résidence du Premier Ministre. Il n'y avait pas la possibilité de sortir pour entrer chez le Chargé d'Affaires des USA par la voie normale.

- Les gendarmes essayent d'aider le Premier Ministre à escalader le mur pour passer de l'autre côté chez le Chargé d'Affaires des USA. Encore une fois une salve de rafale atteint le mur cette fois-ci à quelques 40 centimètres du Premier Ministre. Elle descend rapidement et se résout à mourir chez elle si on l'en veut dit-elle.
- Les gendarmes démontent alors une partie du treillis de la clôture qui sépare la Résidence du Premier Ministre de celle d'un expert du PNUD située directement plus haut et créent une brèche. Le Chef de poste va d'abord demander refuge. L'expert du PNUD (Sénégalais probablement) accepte. Le Premier Ministre et sa famille passent par cette brèche et se réfugient chez l'expert du PNUD.
- Tous les gendarmes reviennent à la Résidence du Premier Ministre estimant que leur présence chez l'expert du PNUD constituerait un danger pour la famille du Premier Ministre.
- Le 07 Avril vers 08 heures, une vague de militaires assiège la Résidence du Premier Ministre et désarme les casques bleus. Pendant qu'une partie surveille les casques bleus sur l'Avenue Paul VI, une autre partie investit la Résidence, fouille la maison et ne trouve personne.  
Après la fouille de la Résidence et après avoir remis les casques bleus au Major Bernard NTUYAHAGA qui était de passage au carrefour situé près de la Résidence du Chargé d'Affaires des USA et de la Résidence du Premier Ministre, cette vague d'assaut s'en va.
- Considérant l'agressivité des assaillants et déforçés du renfort des casques bleus, les gendarmes quittent la Résidence du Premier Ministre, et trouvent refuge chez

Télesphore BIZIMUNGU à la hauteur de la Préfecture de la Ville de Kigali, d'où ils peuvent observer les mouvements chez l'expert du PNUD.

- Vers 11 heures du matin vient une deuxième vague d'assaut fusant sur l'Avenue Paul VI et sur l'Avenue de l'Armée. Les gendarmes entendent une voix crier: "FOUILLEZ MAISON PAR MAISON", en provenance de l'Avenue Paul VI.

Quelques instants après, des militaires escaladent la clôture, côté Avenue de l'Armée, et investissent la Résidence de Monsieur Télesphore BIZIMUNGU. Trouvant les gendarmes, ils croient que le Premier Ministre se trouve là-bas. Ils fouillent la maison et ne la trouvent pas. Ils prennent alors les gendarmes à partie et leur demandent où se trouve le Premier Ministre. Les gendarmes essayent de mentir en disant que le Premier Ministre a été évacuée avec sa famille par la MINUAR vers 02 heures du matin.

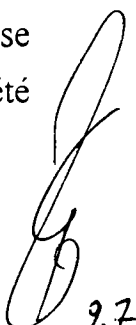
Les assaillants répliquent en disant que le Premier Ministre devait se trouver dans les environs de sa Résidence parce qu'elle venait d'accorder une interview téléphonique à une agence de presse dans cette matinée à partir de sa Résidence.

Entretemps, le groupe de mutins qui avait commencé la fouille du côté de l'ESM, arrive chez l'expert du PNUD, tire beaucoup et s'exclame qu'il trouve le Premier Ministre. Le groupe qui menaçait les gendarmes se précipite lui aussi chez l'expert du PNUD laissant les gendarmes chez Télesphore BIZIMUNGU.

- Les assaillants se saisissent de Madame le Premier Ministre et son mari, les entraînent à leur Résidence et les tuent.

- Après les tiraillements, les gendarmes se faufilent et atteignent la Résidence de l'expert du PNUD pour s'informer exactement de ce qui s'est passé. Les ouvriers leur apprennent qu'une partie des assaillants voulait exécuter les victimes sur place, mais qu'une autre partie a estimé qu'il ne fallait pas consommer le forfait chez un diplomate. C'est ainsi que le couple a été ramené et exécuté à sa Résidence.

Les enfants du Premier Ministre ont été sauvés grâce à la présence d'esprit de ces ouvriers. Ils ont déclaré aux assaillants que ce sont les enfants du Dr NSANZIMANA qui étaient en visite chez l'expert du PNUD et y avaient passé la nuit. Les enfants se sont rendus effectivement chez le Dr NSANZIMANA sous cette étiquette et ont été sauvés ainsi.



27

A la question de savoir si les gendarmes ont pu identifier quelques-uns parmi les assaillants, la réponse est négative. Ils disent toutefois qu'ils ont reconnu certaines figures des militaires des Unités du Camp KIGALI, et ceux de l'ESM spécialement, mais que c'était la confusion totale. Il y avait aussi des gendarmes qu'on reconnaissait de par leurs bérets rouges. Quant aux militaires de la Garde Présidentielle, il n'y avait pas moyen de les distinguer des autres militaires de l'Armée parce qu'ils portaient le béret noir d'infanterie comme tous les autres. Ils ajoutent que quelques-uns roulaient dans des véhicules sans plaques pour éviter l'identification de leurs Unités d'origine.

Les déclarations des Officiers que j'ai interrogés corroborent celles des gendarmes en ce qui concerne le mouvement incontrôlé des militaires du Camp KIGALI qui se comportaient en vrais mutins. Ces Officiers, ne faisant pas partie des cadres de l'ESM, ni des Unités du Camp KIGALI, n'ont pu identifier personne parmi les assaillants. Le SLt NGANGO était à l'ESM en tant qu'Officier d'Etat-Major parce qu'il y avait la réunion de Commandement des FAR à l'ESM.

Le SLt MUGABALIGIRA, étudiant à l'Université, passait ses vacances à l'ESM.

Le SLt NIYONTEGEREJE logeait à l'ESM, mais il était de la Compagnie Génie du Camp Col MAYUYA. Il partait tous les matins pour rentrer le soir. Il était ce jour-là à l'ESM faute de moyen de transport pour le conduire à KANOMBE suite à la confusion qui régnait.

Lorsqu'ils sont intervenus, c'était trop tard, car le forfait était déjà consommé et le gros des assaillants venait de se sauver. Ils ont plutôt failli se faire lyncher par les mutins qui ne voulaient pas voir des Officiers parmi eux.

Ceux qui disent que le Premier Ministre a été conduite au Camp KIGALI et exécutée avec les 10 casques bleus belges inventent cette hypothèse. Il en est de même de ceux qui prétendent qu'elle a été conduite et exécutée au Camp Col MAYUYA pour la simple raison que son corps et celui de son mari ont été retrouvés dans la morgue de l'Hôpital Militaire de KANOMBE. Ces corps ont été évacués plutôt à l'Hôpital de KANOMBE le 08 Avril 1994 par un véhicule du Bataillon de Reconnaissance, selon le Lt Col Médecin Froduald MUGEMANYI alors Directeur de l'Hôpital. C'est là où se trouvaient les corps des victimes de l'attentat contre l'avion présidentiel en attendant l'arrêt éventuel des hostilités pour organiser les funérailles. C'est dans ce cadre que les corps du Premier Ministre et son

mari y ont été évacués. Avec la poursuite des hostilités, les corps ont été remis aux familles, mais il n'y avait personne pour prendre en charge les corps du Premier Ministre et son mari. Tandis que la Direction de l'Hôpital Militaire ne savait qu'en faire. Les corps sont restés dans la morgue, dans des cercueils lorsque le Camp Col MAYUYA et l'Hôpital de KANOMBE ont été évacués.

En conclusion, certaines personnes ou certains médias qui imputent le forfait au Major Bernard NTUYAHAGA sont de mauvaise foi et sont animés d'une intention de nuire. Le Major Bernard NTUYAHAGA a pris les casques bleus belges sur son chemin habituel pour aller au service sur demande des mutins. Ils les a déposés au poste de la MINUAR le plus proche, au Camp KIGALI, tel que le Lt LOTIN, Commandant de Section des casques bleus belges le lui demandait. Il n'a rien à avoir avec l'assassinat du Premier Ministre. Même au moment où il a pris les casques bleus autour de 09 heures, il ne savait pas que le Premier Ministre était recherchée par les mutins. Il importe de se demander d'ailleurs si toutes ces personnes ou ces médias qui font des déclarations tapageuses ont réellement mené des enquêtes désintéressées. Ces gens font plutôt leur propre propagande pour obtenir une carte d'accès et des faveurs auprès de l'opinion.

Il en est de même de ceux qui imputent le forfait au Colonel BEMS Théoneste BAGOSORA. Cet Officier dirigeait la réunion des Commandants de Secteurs, des Camps et d'Unités de l'Armée Rwandaise et de la Gendarmerie Nationale à l'ESM pendant que les mutins consumaient leur forfait. Il ne pouvait en savoir davantage que ses camarades d'armes qui le cotoyaient dans la salle à savoir le Général-Major Augustin NDINDILYIMANA et le Colonel Léonidas RUSATIRA. Ils auraient tous appris l'assassinat du Premier Ministre à la fin de la réunion vers 13 heures. Le Général-Major Augustin NDINDILYIMANA a été le premier sur les lieux parmi ses camarades pour faire le constat. Même le Colonel Léonidas RUSATIRA, alors Commandant de l'ESM, très proche de la Résidence du Premier Ministre, n'a pas contenu les militaires sous ses ordres pour les empêcher de participer au forfait pour la simple raison qu'il n'a pas été prévenu avant la consommation du forfait. Il n'est pas non plus intervenu pendant le forfait parce qu'il n'a pas su quand le forfait a été commis. S'il y a à poursuivre, ce sont les Commandants d'Unités du Camp KIGALI qui devraient être poursuivis, car ce sont eux qui n'ont pas su contrôler leurs hommes au lieu de s'en prendre à un simple



29

D3947

Officier d'Etat-Major pour la simple raison qu'il est passé dans les parages de la Résidence du Premier Ministre, et à un Directeur de Cabinet du MINADEF qui ne devait pas se substituer aux échelons concernés. Le Chef d'Etat-Major de la Gendarmerie Nationale d'alors et le Commandant de la Compagnie de Sécurité devaient plutôt répondre de leur réaction en ce qui concerne les mesures prises pour renforcer la Sécurité du Premier Ministre. Il ne faut pas chercher des boucs émissaires pour la simple raison que les vrais coupables n'ont pas été identifiés.

Mais pourquoi le Premier Ministre a-t-elle été tuée? D'aucuns pensent que c'est suite aux réunions sélectives des Officiers originaires de sa Préfecture BUTARE qu'elle a tenues respectivement la nuit du 01 au 02 Avril et le 04 Avril 1994. Ces réunions suspectes tenues pendant la période de tension politique étaient interprétées comme conspiration contre le Président de la République. Avec l'attentat contre l'avion présidentiel le 06 Avril 1994, des militaires excédés se sont attaqués à tous ceux qu'ils considéraient comme conspirateurs, y compris le Premier Ministre.

Fait à Nairobi, le 14 Mai 1997

Aloys NTIWIRAGABO  
Col BEMSG



D3948

**TEMOIGNAGE SUR LE MASSACRE  
DES 10 CASQUES BLEUS BELGES  
AU CAMP DE KIGALI**

---

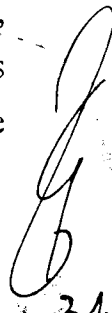
J'étais G2 à l'Etat-Major de l'Armée Rwandaise (EMAR) en 1994 jusqu'à l'exode du peuple Rwandais vers l'exil en Juillet 1994. Cependant, je n'étais pas au Rwanda lors du déclenchement des tragiques événements qui ont endeuillé notre pays le Rwanda, à savoir l'assassinat des Présidents Juvénal HABYARIMANA du Rwanda et Cyprien NTARYAMIRA du Burundi, le 06 Avril 1994, le massacre des 10 casques bleus belges et l'assassinat du Premier Ministre Agathe UWILINGIYIMANA le 07 Avril 1994, la reprise généralisée des hostilités par le Front Patriotique Rwandais (FPR) le 07 Avril 1994 et les massacres interethniques à travers tout le pays qui en ont résulté.

Je participais à la réunion du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies sur les Questions de Sécurité en Afrique Centrale qui se tenait à YAOUNDE (CAMEROUN) du 04 au 08 Avril 1994.

Parti le 03 Avril, je suis rentré au pays le 09 Avril 1994 soir avec le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Augustin BIZIMANA, notre chef de délégation.

La situation de guerre pérennisée par le FPR n'a pas permis d'enquêter sur ces événements qui ont marqué un tournant tragique dans l'histoire de notre pays. Pourtant, certains cas auraient pu être élucidés sans beaucoup de difficultés si le FPR avait accepté le cessez-le-feu lui proposé par les Forces Armées Rwandaises (FAR). En effet, ce n'est que l'arrêt des combats qui allait permettre à la partie gouvernementale de disponibiliser les Troupes de Maintien et de Rétablissement de l'Ordre et aux services concernés d'avoir la liberté d'action et de mouvement pour mener des enquêtes.

Le Commandant du Camp Kigali, le Lieutenant-Colonel Laurent NUBAHA, chargé de rassembler les premiers éléments d'enquête sur le massacre des casques bleus belges a été parmi les personnes éprouvées de la première heure sa famille étant exterminée



31

par l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) à Remera le 08 Avril 1994. De même la commission d'enquête désignée et présidée par le Colonel Joseph MURASAMPONGO alors G1 à l'EMAR n'a pas pu pousser loin les investigations. Tandis que les services G2 n'ont pas pu se dégager des opérations pour s'occuper des enquêtes. Toutefois, en tant que Chef des Renseignements Militaires, j'ai gardé le souci et la soif de contribuer à la Recherche de la vérité sur le drame rwandais, et j'ai poursuivi mes investigations en exil.

Concernant le massacre des casques bleus, mon travail ne se limite évidemment qu'aux auditions des militaires rwandais qui étaient en exil au NORD et au SUD - KIVU au ZAIRE. Je ne pouvais pas accéder aux casques bleus "Noirs" (Ghanéens probablement) qui montaient la garde avec les gendarmes rwandais chez le Premier Ministre, ni aux casques bleus observateurs du Camp Kigali, ni à Madame le Chargé d'Affaires de l'Ambassade des Etats Unis qui était voisine de Madame le Premier Ministre et qui peut avoir suivi de près ou de loin le désarmement et l'embarquement des 10 casques bleus belges avec 4 ou 5 casques bleus Noirs. J'ai pu trouver et interroger:

- 4 gendarmes rwandais qui étaient de garde chez le Premier Ministre et notamment le Sergent-Major (SM) GASAMAZA alors chef de poste, le Premier-Sergent (1Sgt) BAHIZI alors chauffeur de permanence, le Caporal (Cpl) UWILINGIYIMANA, sentinelle et le caporal de pose dont je ne me souviens plus le nom.
- Le Major Bernard NTUYAHAGA alors Officier au service G4 à l'EMAR qui a pris les casques bleus au carrefour situé près de la Résidence du Premier Ministre et les a déposés au Camp Kigali.
- Le Lieutenant-Colonel Emmanuel KANYANDEKWE alors Officier au service G3 à l'EMAR qui est intervenu en vain.
- L'Adjudant-Chef Ephrem KAGANGO adjoint du chef de Section Renseignements Généraux au service G2 à l'EMAR qui est aussi intervenu en vain.
- Le Sous-lieutenant NGANGO, Officier au service G4 à l'EMAR qui se trouvait au corps de garde du Camp Kigali au moment où le Major NTUYAHAGA a déposé les casques bleus au Camp Kigali, et a constaté l'attaque de ces derniers par des invalides de guerre.





Je me suis entretenu également avec le Lieutenant- Colonel Laurent NUBAHA alors Commandant du Camp Kigali, le Lieutenant-Colonel Jean Marie Vianney NDAHIMANA alors Commandant de la Base et le plus ancien des Commandants d'Unités du Camp Kigali qui sont intervenus et le Colonel Joseph MURASAMPONGO alors G1, Président de la Commission d'Enquête et le plus ancien des Chefs de service à l'EMAR qui était à Kigali durant les événements.

**Malheureusement, le dossier que j'avais constitué a disparu avec la destruction des camps des réfugiés de l'Est du ZAIRE; les personnes ci-haut citées se sont dispersées ou ont péri sous les bombes ou les balles des "Rebelles de Laurent Kabila". C'est pourquoi je ne pourrai que fournir le résumé de mes investigations. Mais hélas, mes investigations n'ont pas abouti à la découverte ou à l'identification des coupables. Par contre, elles permettent de conclure à l'innocence du Major Bernard NTUYAHAGA et du Colonel BEMS Théoneste BAGOSORA qui ne sont que des boucs émissaires. La preuve en est que moi-même, le FPR a tenté de m'impliquer dans le massacre des casques bleus tout en se trompant**

**sur mon grade, ma fonction et sur l'orthographe de mon nom, en disant que c'était moi le Commandant du Camp Kigali et que j'ai donné l'ordre de tuer les casques bleus, alors que je n'étais même pas au Rwanda. La Radio Kigali en a fait écho le 31 Mai et le 01 Juin 1995.**

Pour mener mes investigations, j'ai interrogé les témoins séparément dans leurs camps respectifs:

- Le SM GASAMAZA était au camp KASHUSHA (BUKAVU).
- Le 1Sgt BAHIZI était au camp KITUKU transféré au LAC VERT (GOMA).
- Le Cpl UWILINGIYIMANA était au camp INERA (BUKAVU).
- Le Caporal de pose était au camp BULONGE (BUKAVU).
- Le Lt Col NUBAHA était au camp KASHUSHA (BUKAVU).
- Le Lt Col NDAHIMANA était au camp PANZI (BUKAVU).
- Le SLt NGANGO était au camp NYAKAVOGO (BUKAVU).
- Le Lt Col KANYANDEKWE était au camp MUGUNGA (GOMA).
- Le Col MURASAMPONGO était au camp MUGUNGA (GOMA).
- Le Major NTUYAHAGA était dans ville de BUKAVU.

Selon leurs déclarations et particulièrement celles du SM GASAMAZA qui était chef de poste, les gendarmes disent que les 10 casques bleus belges sont arrivés à la Résidence du Premier Ministre le 07 Avril 1994 vers 03 heures du matin à bord de trois jeeps ILTIS d'escorte. Au moment où les jeeps s'arrêtent à l'entrée, il y a ouverture du feu en rafales en provenance d'une direction inconnue. Les casques bleus débarquent et se plaquent au sol. Une jeep se sauve et deux autres restent. L'un des casques bleus rampe et s'approche du portail. Il dit à la sentinelle de faction qu'ils sont appelés par le Premier Ministre. La sentinelle appelle le chef de poste. A la question posée par le chef de poste de savoir ce que



les casques bleus viennent faire à cette heure-là, le Lt belge qui s'était approché dit qu'ils viennent chercher le Premier Ministre. A ce moment le Premier Ministre suit tout à travers la fenêtre. Elle demande au chef de poste de les laisser entrer. Le portail est ouvert. Une jeep entre et l'autre reste garée sur l'Avenue Paul VI. Les casques bleus entrent. Ils sont au nombre de 10. Le Lt belge s'approche et dit à Madame le Premier Ministre qu'il vient la conduire à la Radio Rwanda pour faire une déclaration. Madame le Premier Ministre réplique en disant qu'elle a plutôt demandé qu'on vienne renforcer la sécurité à sa résidence. Elle demande au Lt belge de rester sur place pour assurer la défense de la Résidence. Le Lt rend compte à ses supérieurs au moyen de la radio montée sur la jeep qui était à l'intérieur de l'enceinte. Il déploie sa section à l'intérieur, côté portail d'entrée, tandis que les gendarmes se déploient également à l'intérieur de l'enceinte, côté postérieur. Les casques bleus "Noirs" restent groupés à l'intérieur de l'enceinte également. Toutefois, le chef de poste et le caporal de pose ont un regard autour et notamment sur l'Avenue Paul VI qui passe devant la Résidence du Premier Ministre.

Le 07 Avril 1994 vers 09 heures, des gens en tenue militaire et en armes fusent des deux côtés sur l'Avenue Paul VI et assiègent l'entrée de la Résidence. Ils demandent aux casques bleus de déposer les armes tout en les rassurant qu'ils ne leur en veulent pas. Ils recherchent le Premier Ministre disent-ils.

- A ce moment, le Premier Ministre et sa famille avaient trouvé refuge chez le voisin, agent du PNUD.

Le Lt belge demande qui est le chef. Les militaires lui rétorquent qu'ils n'ont pas de chef et le somment de déposer les armes sans conditions.

Le Lt belge va à la radio montée sur la jeep et s'adresse à ses supérieurs. Il se retourne et ordonne à ses hommes de déposer les armes. Les assaillants font sortir les casques bleus belges et les font garder par une équipe sur l'Avenue Paul VI. Une partie des assaillants pénètre dans l'enceinte et trouvent les casques bleus "Noirs" groupés. Ceux-ci sont aussi désarmés et conduits à l'extérieur avec les casques bleus belges.

Quelques minutes plus tard, des gendarmes qui se trouvaient au portail voient arriver un minibus du côté de la Nonciature et l'Ambassade de France. Le minibus s'arrête et se fait contrôler au barrage dressé au carrefour situé près de la Résidence du Chargé d'Affaires des USA par une équipe des assaillants.



35

Au moment où le minibus démarre pour monter vers l'Avenue de l'Armée le long de l'Ecole Supérieure Militaire (ESM), le groupe qui garde les casques bleus interpelle et demande d'arrêter le minibus. Simultanément, le groupe conduit les casques bleus vers le carrefour. Le minibus fait marche arrière et s'arrête à la hauteur de la Résidence du Chargé d'Affaires des USA. Les gendarmes voient les casques bleus embarquer et le minibus démarrer vers l'Avenue de l'Armée.

Les gendarmes ignorent la destination du minibus en ce moment là. C'est plus tard qu'ils apprennent que les casques bleus ont été conduits au Camp Kigali et ont été tués. Par ailleurs les gendarmes n'ont pas identifié les occupants du minibus parce qu'ils ne s'en sont pas approchés. Mais d'après eux, le minibus n'avait pas de programme avec les militaires qui tenaient le barrage et ceux qui assiégeaient la Résidence du Premier Ministre. Même au moment où je les interrogeais, ils ignoraient que c'est le Major NTUYAHAGA qui a conduit les casques bleus au Camp Kigali. Cependant leurs déclarations corroborent la déclaration du Major NTUYAHAGA en ce qui concerne la provenance du minibus au moment où il a débouché sur le carrefour ainsi que la prise en charge des casques bleus.

Le Major NTUYAHAGA m'a déclaré ce qui suit: Dans la matinée du 07 Avril 1994, il a attendu le véhicule à partir de 07 heures comme d'habitude. A 08 heures le véhicule n'était pas encore arrivé. Il a alors appelé à l'EMAR pour demander un moyen de transport. Le chef de section transport lui envoie un minibus vers 09 heures.

Comme depuis le 01 Octobre 1990, certaines rues autour de la Résidence du Chef de l'Etat à KIYOVU étaient interdites à la circulation, le Major NTUYAHAGA devait faire un détour et contourner la Nonciature par le bas et par l'Ouest, longer le côté supérieur pour déboucher au carrefour susmentionné. C'est ce même itinéraire qu'il a suivi ce matin là. Arrivé au carrefour en question, il est arrêté et contrôlé par les militaires qui tiennent le barrage. Lorsque le chauffeur démarre après le contrôle, les militaires du carrefour lui font de nouveau signe de s'arrêter. Au même moment, le Major voit le groupe de militaires rwandais et des casques bleus venir vers le carrefour en provenance de la Résidence du Premier Ministre. A la demande des militaires du barrage, le chauffeur fait marche arrière et va à la rencontre du groupe. Lorsque le groupe atteint le véhicule, un militaire rwandais demande au Major NTUYAHAGA d'évacuer ces casques bleus pour que les militaires affolés ne leur

fassent du mal. Le Major demande alors où les emmener. Le Lt belge intervient et demande de les déposer au poste de la MINUAR le plus proche pour pouvoir communiquer avec ses supérieurs. Le poste des observateurs de la MINUAR du Camp Kigali étant le plus proche, le Major NTUYAHAGA les conduit là-bas et les dépose devant le local des observateurs. Par ailleurs le même poste était le plus proche du lieu de travail du Major NTUYAHAGA qui ne lui demandait pas de s'écarter de son itinéraire. Après avoir déposé les casques bleus, le Major se rend à l'EMAR. C'est plus tard qu'il apprendra que les casques bleus ont été tués au Camp Kigali.

D'après le SLt NGANGO, une personne aurait soufflé aux invalides de guerre - personnes très sensibles - qui se trouvaient aux environs du corps de garde, que ce sont ces casques bleus belges débarqués devant le local des observateurs qui ont descendu l'avion présidentiel. Les invalides se sont alors rués sur les casques bleus encore dehors et les ont assommés avec leurs cannes en disant que ce sont eux qui ont tué le Président. Le SLt NGANGO n'a pas pu identifier celui qui a lancé cette rumeur qui est à l'origine de l'incident. D'autres militaires enragés se sont alors ajoutés en brandissant les armes. Tous ceux qui sont intervenus notamment les Lt Col KANYANDEKWE, NDAHIMANA et l'A.C. KAGANGO n'ont pas pu faire cesser les tueries. Tandis que les assaillants les menaçaient à leur tour en les reprochant de défendre les assassins du Président. L'A.C. KAGANGO a même reçu un coup de baïonnette dans le bras. A son arrivée, le Commandant du Camp Kigali, Lt Col NUBAHA n'a pas pu non plus arrêter les tueries.

En ce qui concerne le Col BEMS BAGOSORA, Directeur de Cabinet au MINADEF: Il remplaçait le Ministre de la Défense, qui était en mission à YAOUNDE. La réunion spontanée des Officiers supérieurs qu'il a dirigée à l'Etat-Major de l'Armée Rwandaise dans la nuit du 06 au 07 Avril 1994, au cours de laquelle le Colonel BEM Marcel GATSINZI a été désigné Chef d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise ad intérim et celle des Commandants de Secteurs Opérationnels et des Commandants d'Unités de l'Armée Rwandaise et de la Gendarmerie Nationale qu'il a présidée le 07 Avril 1994 à l'ESM à partir de 10 heures rentraient dans ses prérogatives.



Quant aux contacts qu'il a mené auprès du Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et auprès des autorités politiques, il était mandaté par ses collègues dans l'intérêt supérieur de la Nation et non dans son propre intérêt.

Ce sont ses détracteurs qui lui prêtent des intentions pour des raisons inavouées. Par exemple, le Col GATSINZI qui prétend que le Col BAGOSORA s'appropriait la présidence du Comité de Crise désigné au cours de la réunion des Commandants de Secteurs et Commandants d'Unités ne fait que mentir. La présidence du Comité de Crise était assurée par le Général-Major Augustin NDINDILIYIMANA, Chef d'Etat-Major de la Gendarmerie Nationale, tandis que le Col Léonidas RUSATIRA, Commandant de l'ESM était rapporteur. Bien que membre effectif du Comité de Crise, le Col GATSINZI n'a participé à aucune réunion du Comité de Crise et ne peut pas prétendre qu'il a suivi le déroulement de ses travaux tel qu'il a menti au professeur Philip REYNTJENS.

Désigné Chef d'EMAR (ai) dans la nuit du 06 au 07 Avril 1994 et devant rejoindre son poste le 07 Avril avant 07 heures, le Col GATSINZI ne s'est présenté à l'EMAR que le 08 Avril vers 17 heures. Or le Comité de Crise ne s'est réuni que 2 fois à savoir:

- le 07 avril 1994 après-midi, après sa désignation, pour arrêter les méthodes de fonctionnement;
- le 08 Avril 1994 dans la matinée pour désigner la délégation devant présenter les excuses et les condoléances à l'Ambassadeur de Belgique et rencontrer l'APR pour lui proposer une trêve. Cette délégation était composée du Général-Major NDINDILIYIMANA et du Lt Col BEM Ephrem RWABALINDA.

Les membres du Comité de Crise se sont retrouvés le 08 Avril 1994 vers 17 heures, non pas en séance de travail, mais sur convocation des Responsables des Partis Politiques pour les informer de la formation du Gouvernement. Dès lors le Comité de Crise s'est dissout d'office car le Gouvernement était en place.



La mission du Col BAGOSORA de faciliter la rencontre des responsables politiques s'est aussi arrêtée par là. Il a repris ses attributions normales de Directeur de Cabinet au MINADEF sans se substituer aux Chefs d'Etat-Major de l'Armée Rwandaise et de la Gendarmerie Nationale ni aux Commandants des Camps ou Commandants d'Unités.

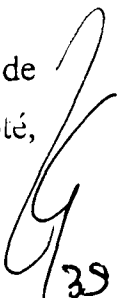
Dans la matinée du 07 Avril 1994, le Col BEMS BAGOSORA devait faciliter la rencontre du Bureau du parti Mouvement Révolutionnaire National pour la Démocratie et le Développement (MRND) tel que le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies le lui avait demandé pendant la nuit, rencontrer les Chefs de Missions Diplomatiques à la Résidence de l'Ambassadeur des USA sur demande du Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU et diriger la réunion des Commandants de Secteurs et d'Unités à l'ESM à partir de 10 heures.

De la Résidence de l'Ambassadeur des USA, il est passé au Ministère de la Défense où se réunissait le Bureau du MRND pour s'informer de la décision de ce dernier qu'il devait communiquer aux Commandants de Secteurs et d'Unités. Puis il s'est rendu à l'ESM pour diriger la réunion. Personne ne l'a informé de l'incident du Camp Kigali avant la réunion. C'est au cours de cette réunion que le Lieutenant-Colonel NUBAHA, Commandant du Camp Kigali, est venu informer la scène formée par le Général-Major NDINDILYIMANA, le Colonel BAGOSORA et le Colonel RUSATIRA, et a dit que les casques bleus belges sont "menacés" au Camp Kigali. Le Général-Major NDINDILYIMANA a répondu que le Colonel BAGOSORA allait s'occuper du problème.

Tandis que le Col BAGOSORA a rétorqué que le commandant du Camp Kigali devait être en mesure de rétablir l'ordre dans son camp.

Même si le Général-Major NDINDILYIMANA qui ne se sentait pas concerné a lancé la balle au Col BAGOSORA il y a lieu de se demander si le règlement d'un incident limité à un camp militaire est d'office du ressort du Ministère de la Défense plutôt que de l'Etat-Major concerné.

Aussi, faut-il se demander si les intéressés ont bien perçu le degré de gravité de la "menace" tel qu'il leur a été rapporté par le Lt Col NUBAHA. Les sentiments mis de côté,



sauf erreur d'appréciation, le Col BAGOSORA devait-il se soustraire de ses obligations d'intérêt national pour s'occuper physiquement d'un incident dont la gravité ne lui est pas clairement rapportée?

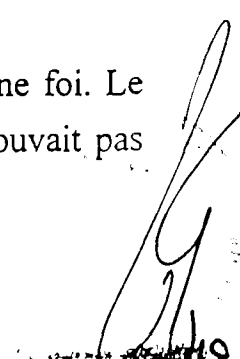
Le Col BAGOSORA n'a donné aucun ordre de tuer les casques bleus et a estimé que chacun devait assumer ses responsabilités dès qu'il a été informé de l'incident. Ce n'est pas parce qu'il est incriminé par ses détracteurs qui ont d'autres buts, et que les coupables n'ont pas été identifiés qu'il doit être bouc émissaire.

Que dire du Général Roméo DALLAIRE, Commandant de la MINUAR et du Colonel BEM MARCHAL, Commandant du contingent belge? Ces Officiers sont sensés avoir été informés à temps de la menace dont les casques bleus étaient l'objet puisque le Lt belge qui commandait la section a informé ses supérieurs avant de déposer les armes et de se rendre. Pourtant ils n'ont pas alerté le Commandement des FAR.

Lorsque le Général DALLAIRE est venu en réunion des Commandants de Secteurs et d'Unités à l'ESM, il a reçu le rapport de l'un des Officiers Observateurs de la MINUAR au Camp Kigali avant d'entrer dans la salle de réunion. Il a rebroussé chemin et en passant devant le Camp Kigali, il a constaté que certains casques bleus gisaient par terre. De retour à l'ESM, il a pris place à la scène et n'a pas alerté ses partenaires alors qu'il ne savait même pas qu'ils étaient déjà au courant de l'incident. Alors pourquoi cette attitude du Général DALLAIRE?

En conclusion, le massacre des 10 casques bleus belges est un incident grave déplorable qui nécessite la poursuite des coupables et le dédommagement des familles éprouvées. Cependant, il ne faut pas se baser sur de fausses dénonciations et les inculpations de KIGALI pour chercher des boucs émissaires. Si la situation de guerre n'a pas permis de découvrir les vrais coupables à cause du FPR qui trouvait intérêt dans la poursuite des hostilités, il ne faut pas incriminer à tort le Major NTUYAHAGA et le Col BEMS BAGOSORA.

Le premier a évacué les casques bleus et les a conduits au Camp Kigali de bonne foi. Le second avait brutalement sur sa tête toute la sécurité nationale menacée et ne pouvait pas





D3958

s'occuper physiquement des cas limités dans l'espace qui lui étaient rapportés. Ceux qui le condamnent sont poussés par d'autres mobiles avec l'intention de nuire.

Quant à l'erreur d'appréciation des mesures qu'il fallait prendre pour faire cesser l'incident, c'est le domaine disciplinaire ou administratif qui devrait être appliqué aux différents intervenants.

Concernant la responsabilité civile, l'Etat Rwandais doit dédommager les familles des victimes, car le crime a été commis par des Militaires Rwandais.

Fait à Nairobi, le 14 Mai 1997

Aloys NTIWIRAGABO

Colonel BEMSG



h1